

DLP-2-9-87518192

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

REGION MIDI-PYRENEES

ÉDITION GRANDES CULTURES

Ministère de l'Agriculture
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Rue Saint-Jean • BP 19 • 31131 BALMA CEDEX
Tél. 61. 24. 06. 51

PUBLICATION PÉRIODIQUE
Abonnement annuel 125 F.
REGISSEUR DE RECETTES: D.R.A.F. "MIDI-PYRENEES"
CCP : 8618-62 Y Toulouse

I.S.S.N. : 0752-2053

BULLETIN N° 11 DU 13 AOUT 1987

MAIS

SESAMIE

Situation
Le deuxième vol a débuté le 5 août.
Les sorties sont faibles depuis.

Préconisation
Dans les parcelles de maïs-semences, intervenir contre ce ravageur durant la période du 15 au 20 août.

Utiliser un des produits indiqués dans le dépliant A.G.P.M.-S.P.V.

Aucune intervention ne se justifie en maïs-consommation.

CICADELLES

Situation
Les conditions climatiques ont été peu favorables cette année à leur développement.

Quelques attaques sont cependant observées localement. Leur gravité ne dépasse pas 5 % de surface verte touchée.

Préconisation
Aucune intervention spécifique contre ce ravageur ne se justifie actuellement, *mais en cultures de maïs-semences,* ***l'application d'un pyréthrinoïde contre la Sésamie, permettra de réduire les populations de Cicadelles dans les parcelles attaquées.***

PYRALE

Situation
Le second vol n'a pas encore débuté. Il sera vraisemblablement tardif et de faible intensité.

Préconisation
Il est encore trop tôt pour intervenir contre la deuxième génération.

Prévision
Dans les parcelles qui le justifient, le traitement devrait se situer ***à la fin du mois.***

TOURNESOL

PHOMOPSIS

Situation
Comme nous le supposions dans notre dernier bulletin, les symptômes apparus vers le 25 juillet sur feuilles et tiges sont bien le résultat d'attaques de Phomopsis.

Depuis le début du mois, ces symptômes se sont généralisés, particulièrement dans le Lauragais.

Préconisation
Au stade actuel du Tournesol et de la maladie, les traitements fongicides ne présentent plus d'efficacité.

* * * *

P 16

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de MIDI-PYRÉNÉES Le Directeur-Gérant J. TOUZEAU C.P.P.A.P. N° 532 AD